



Nouvelles dispositions et changements carte VAC Aérodrome de Villerupt

**Changement d'approche et de départ pour les aéronefs sur l'aérodrome d'Errouville.
Depuis qu'il y a l'école de pilotage ULM, il y a plus de nuisances pour les riverains.**

**Donc aujourd'hui l'école de pilotage fera le tour vers la forêt, mais peut-être pas toujours.
Dans les années 1970, le crash de l'avion qui avait eu lieu au-dessus de la forêt, lorsqu'il était en approche..... le bilan était de 5 morts (4 adultes et un enfant). Suite aux courants ascendants.**



L'aérodrome de Villerupt avec plus de cinquante années d'existence se renouvelle continuellement et se remet en question après chaque évolution quand au respect des nuisances sonores et visuelles que ses membres peuvent occasionner.

2017 commence par une remise en forme des procédures d'approche et de départ en vigueur pour les pilotes ULMs et Avions.

Nous avons en effet suite à plusieurs remarques et plaintes revus l'ensemble des procédures pour 2017.

Dans un premier temps sachez que les aéronefs externes doivent à présent demander l'autorisation expresse, décrite dans un document appelé NOTAM, au gestionnaire de l'aérodrome en l'occurrence à l'Aéroclub Nord Lorraine pour pouvoir utiliser les pistes. Cela répond aux problèmes de pilotes indécis non soucieux des problèmes locaux et qui par le passé ne tenaient pas vraiment compte des remarques locales sous couvert d'une autorisation de la Direction générale de l'aviation civile.

Le NOTAM étant une information particulière qui prévaut à toute autre et qui est active tout au long de l'année.

D'autre-part et pour éviter au mieux le survol des habitations qui se trouvent dans le prolongement de la piste côté Errouville, nous avons revu le cheminement des aéronefs. Ceux-ci ne doivent en aucun cas dépasser la tour qui se trouve en sortie du village et comme le montre la carte VAC il n'y a donc pas de survol des maisons.

Nous avons également ouvert une procédure pour l'école ULM qui consiste à faire un circuit d'approche au Nord du terrain donc sur la forêt. Ce circuit basse hauteur n'est autorisé que pour l'école et pour le pendulaire. Les nuisances sonores devraient être moins gênantes en cas de tours de pistes répétitifs.

Ces dispositions devraient, je l'espère, permettre à tous de cohabiter. Nous restons bien entendu ouvert à toute discussion constructive et raisonnée.

Pascal Lanser
Président de l'AéroClub Nord Lorraine
email: pascal.lanser@wanadoo.fr
tel: +33 6 43 18 16 89



Visual landing

08 DEC 16

08 DEC 16

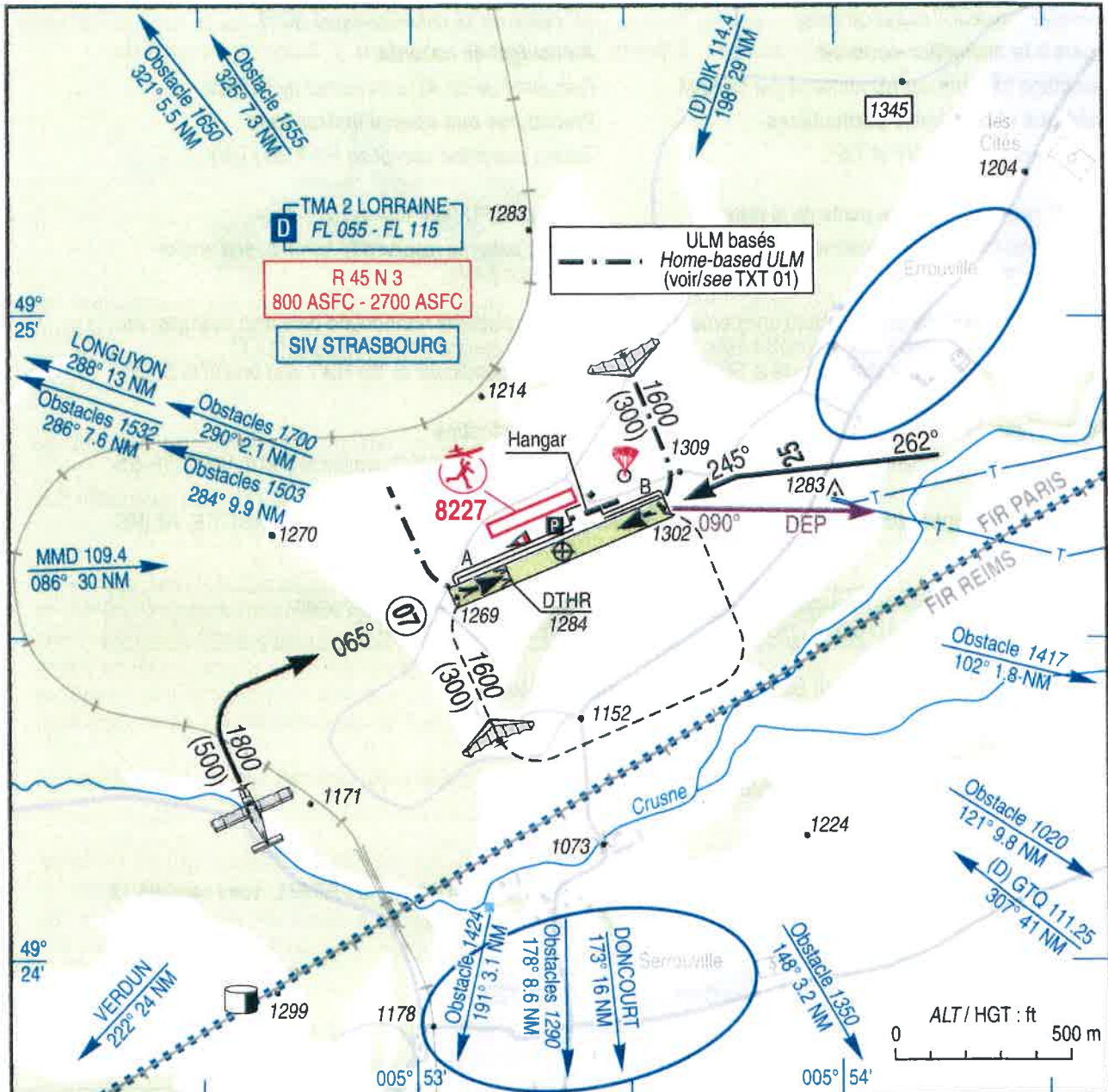
AD 2 LFAW ATT 01



LONG : 005 53 21 E

VAR: 1° E (15)

A/A : 123.5



RWY	QFU	Dimensions <i>Dimension</i>	Nature <i>Surface</i>	Résistance <i>Strength</i>	TODA	ASDA	LDA
07	065	666 x 60	Non revêtue	-	666	666	486
25	245		Unpaved		666	666	666

Lighting aids : NIL



**SERVICE
DE L'INFORMATION
AERONAUTIQUE**

AMDT 01/17 **CHG** : VAR, orientations, QFU, TMA LORRAINE, circuits ULM, départ initial avions piste 07.

© SIA